

DÉLIBÉRATION N° CB 16-03 DU 31 MARS 2016

**RELATIVE A L'ELECTION DE REPRESENTANTS
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE**

Le Comité de bassin

Vu

- le code de l'environnement, notamment ses articles L. 213-8 et R. 213.33 ;
- son règlement intérieur approuvé par la délibération n° CB 14-21 du 4 décembre 2014 ;
- le dossier du Comité de bassin du 31 mars 2016 ;

DÉLIBÈRE

Article unique :

Sont élus membres du collège des collectivités du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Seine-Normandie :

- Mme Celia BLAUDEL
- M François CHOLLEY
- M Pierre VOGT

**La Secrétaire
du Comité de bassin**



Patricia BLANC

**Le Président
du Comité de bassin**



François SAUVADET